

LES ACTIVITES MARINES

Nous avons recensé ici toutes les activités qui ont pour support le milieu marin.

1- La pêche professionnelle

Cette activité économique est appréhendée sur la base de son évolution et des perspectives à venir, autour de critères tels que la caractérisation de la population concernée par la pêche, de l'activité et de l'importance de la production.

- *Etat actuel*

o **Les effectifs**

Même si des embarcations professionnelles sont à quai dans tous les ports du site Natura 2000 (sauf à Cerbère), l'essentiel de l'activité de pêche est concentré sur la commune de Port-Vendres et concerne les grands métiers.

Toutes activités réunies (pêche, criée, ateliers de marée, carénage, station d'avitaillement), le port de pêche de Port-Vendres représente environ 280 emplois. Sur les 3 autres communes, où l'on ne trouve plus que des petits-métiers, le nombre de pêcheurs s'élève à 15 personnes environ.

De manière générale, la saisonnalité de cette activité est assez marquée : l'effectif des pêcheurs embarqués fluctue considérablement entre hiver et été. Les conditions climatiques hivernales imposent un certain gel des sorties. Seuls les professionnels possédant des embarcations de grandes taille peuvent sortir par mauvais temps.

o **Les navires sur la Côte Vermeille**

Plusieurs types de flottes exploitent les ressources pélagiques et démersales.

Chalutiers

Il s'agit de bateaux de 18 à 25 m de long. Ils exploitent traditionnellement les ressources démersales (poissons blancs) mais sont de plus en plus équipés de chaluts pélagiques leur permettant de pratiquer également la pêche aux poissons bleus (sardines et anchois principalement). Le nombre de personnes embarquées est le plus souvent de 4 à 6 personnes.

Dans les années 70, cette flotte a été en grande partie renouvelée, modernisée et sa puissance de pêche considérablement accrue. De nombreuses innovations technologiques relatives à la propulsion des bateaux (tuyères, pas variables) et aux techniques de pêche (extension géographique, aides à la pêche, perfectionnement des chaluts) ont amélioré leurs performances. Actuellement la flotte compte 10 unités dont 3 embarcations modernes.

Senneurs sardiniens (lamparos)

Dans l'ensemble, les lamparos, dont il faut souligner l'activité saisonnière, se caractérisent par une taille relativement modeste comparée à celle des chalutiers, environ 15 mètres pour une puissance de 170 cv. Ce type de pêche nécessite un personnel important par unité (10-12). La majorité de ces embarcations opère exclusivement durant la belle saison, de mars à octobre environ, et toujours par mer calme et nuit sans lune. Elles sont actuellement au nombre de 3 basées à Port-Vendres.

Cette pêche qui était plutôt en déclin a connu un nouveau développement grâce à l'action de PRO-QUA-PORT. Sa qualité a été reconnue, ce qui a permis d'en accroître sensiblement le prix et de rendre rentable cette activité. Ceci explique l'intérêt des autres flottilles pour ce type de pêche (chaluts pélagiques et senneurs polyvalents).

Cette relance s'est accompagnée de la mise en place de nouveaux ateliers à la périphérie de Collioure pour accueillir les anchoyeurs jusqu'alors situés dans le centre ville de cette commune.

Senneurs polyvalents (thoniers)

Ces unités pêchent prioritairement le thon rouge qu'ils suivent de Nice à Port-Vendres jusqu'en Espagne suivant les saisons et les mouvements migratoires de cette espèce. Hors de la saison de pêche au thon, un changement de senne permet à ces navires d'exploiter les petits pélagiques.

Comme les chalutiers, cette flotte a été modernisée et renforcée au début des années 90 grâce notamment à une participation active de l'Etat. Elle compte actuellement 4 bateaux. Chaque unité embarque un équipage complet composé de 12 à 14 personnes.

Petits métiers

On considère comme navire appartenant aux « petits métiers » toute embarcation à usage professionnel utilisée pour la pratique de la pêche à l'exclusion du chalut (navire titulaire d'une licence de chalutage répondant aux normes de l'administration des Affaires Maritimes), des thoniers-sardiniers (titulaires d'une licence de pêche aux poissons pélagiques), et des navires armés pour la pêche au feu du poisson bleu dite « lamparo » (FARRUGIO et LE CORRE, 1984).

Sur l'ensemble de la côte, 25 petits-métiers exercent encore leur activité dont 13 à Port-Vendres, 5 à Banyuls, 4 à Argelès et 3 à Collioure. Selon la réglementation, un maximum de 15 professionnels est autorisé à pêcher dans la Réserve Naturelle marine de Cerbère-Banyuls, mais depuis 2000, les autorisations délivrées annuellement par les Affaires Maritimes fluctuent entre 8 et 11 (l'embarcation la plus grande ne dépasse pas une longueur de 8,55 m).

Les embarcations, généralement inférieures à 12 m, utilisent toute une gamme d'engins fixes (filets maillants, nasses, palangres). La plupart des petits-métiers travaillent à la côte à l'intérieur des 3 milles, mais certains exploitent des fonds plus importants au delà du plateau. Tout comme pour les lamparos, cette pêche artisanale revêt généralement un caractère saisonnier marqué, qui peut s'effacer plus ou moins selon la polyvalence et la taille des embarcations.

Les filets maillants représentent plus de 50% des engins utilisés par les petits-métiers. Le tableau ci-dessous montre les principales espèces capturées.

| | Engin | Espèce cible | Espèces accessoires |
|------------------------------|----------------|------------------------------|----------------------------|
| | filet à merlan | <i>Merluccius merluccius</i> | <i>Pagellus erythrinus</i> |
| | | | <i>Pagellus acarne</i> |
| filet maillant simple | maille claire | <i>Sparus aurata</i> | <i>Diplodus sp.</i> |
| | | | <i>Pagellus erythrinus</i> |
| | bonitière | <i>Sarda sarda</i> | <i>Lichia amia</i> |
| | | | <i>Seriola dumerili</i> |
| | rougetier | <i>Mullus sp.</i> | <i>Scorpaena sp.</i> |
| | langoustier | <i>Palinurus elephas</i> | <i>Homarus gammarus</i> |
| | | | <i>Scyllarides sp.</i> |
| trémail | filet à sole | <i>Solea vulgaris</i> | <i>Psetta maxima</i> |
| | | | <i>Limanda limanda</i> |

| | | | |
|--|----------------|--------------------------|--------------------------|
| | | | <i>Sepia officinalis</i> |
| | filet à seiche | <i>Sepia officinalis</i> | <i>Solea vulgaris</i> |
| | | | <i>Psetta maxima</i> |

Tableau 2. Les différents filets utilisés par les « petits métiers » de la région de Banyuls.

Les palangres sont des engins de pêche plus sélectifs du fait de la variété des hameçons, des appâts et du mode de pêche. Cette sélectivité et le temps des calées font de ce système de pêche un des plus efficaces dans la gestion des stocks (CULIOLI, 1995).

Sur la côte, deux ou trois petits métiers utilisent des palangres, les espèces ciblées sont *Conger conger*, *Trigla lucerna* et *Merluccius merluccius*.

Le recensement des unités de pêche artisanale, et à fortiori leurs résultats, demeurent d'approche difficile et nécessitent obligatoirement des procédures d'enquête sur le terrain, très lourdes.

Le tableau ci-dessous synthétise le nombre d'embarcations pour chaque port et dans chaque type de pêche. La flotte regroupe 42 embarcations dont plus de 50% sont des petits métiers.

| Catégories | Argelès sur Mer | Collioure | Port-Vendres | Banyuls | Total |
|--|-----------------|-----------|--------------|----------|-----------|
| Chalutiers | — | — | 10 | — | 10 |
| Lamparos et Senneurs poyvalents | — | — | 7 | — | 7 |
| Petits métiers | 4 | 3 | 13 | 5 | 25 |
| Total | 4 | 3 | 30 | 5 | 42 |

Tableau 3 : nombre de bateaux par port et par catégorie de pêche

○ Production

L'organisation des producteurs bénéficie à Port-Vendres d'importants équipements modernisés (criée informatisée mise aux normes européennes, 550 m² de chambres froides, station d'avitaillement, élévateur à bateaux de 150 tonnes).

L'amélioration de la qualité de la production s'est traduite par une diminution importante des rejets. L'essentiel des captures (poissons bleus) est réalisé par les grandes embarcations au large. Les captures de poissons blancs par les chalutiers apparaissent en relative régression.

Port-Vendres est ainsi le premier port de pêche du département et le premier port sardinier de France. Le tableau ci-dessous montre l'évolution des tonnages pour les 2 années précédentes.

| | 2002 | 2003 |
|----------------------|---------------------------------------|------------------------------------|
| Poisson bleu | 2000 t de sardines 400 t d'anchois | 2637 t de sardines et d'anchois |
| Poisson blanc | 940 t | 884 t |
| Total | 3340 t | 3521 t |

Tableau 4 : tonnage de poissons débarqués à Port-Vendres (source : CCI, Conseil Général des P.O.)

Compte tenu de la proximité des criées lors des campagnes de pêche au large des côtes espagnoles, le thon est de moins en moins débarqué à Port-Vendres : en 1991, les captures de thons s'élevaient à 3900 tonnes ; en 2003, le tonnage débarqué est de 200 tonnes.

Les captures des petits-métiers sont beaucoup plus difficiles à estimer. En 2000 et 2001, l'IFREMER a réalisé plusieurs enquêtes auprès de tous les petits-métiers de la région Languedoc-Roussillon (aussi bien pour la pêche en mer qu'en étang). Le tonnage de poissons capturés en mer se chiffre à 571 tonnes (en excluant le thon rouge et la sardine, pêche essentiellement pratiquée par les petits-métiers du quartier de Sète) (GUILLOU *et al.*, 2002). Si on essaie de ramener ce tonnage au 25 bateaux composant la flottille petits-métiers de la côte rocheuse, on estime la production à moins de 50 tonnes. Il est important de préciser que les petits-métiers vendent une grande partie de leur pêche directement à quai ou aux restaurateurs.

Une autre étude, ayant pour objectif d'évaluer l'effort de pêche et la production des petits métiers, a été menée à partir des pêcheurs autorisés à travailler dans la réserve naturelle de Cerbère-Banyuls (CRIQUET, 2000-2001). Trois pêcheurs ont été suivis. Selon les filets utilisés, les fonds exploités varient :

- fond rocheux entre 10 et 20 m : filets à maille claire et rougetiers,
- fonds coralligène entre 10 et 25 m : filets à maille claire et langoustiers,
- fonds rocheux et sables grossiers entre 10 et 30 m : filets à maille claire, bonitières,
- fonds sableux entre 30 et 40 m : filets à merlans. Cette pêche se pratique au delà des 40 m et donc des limites du site Natura 2000.

L'échantillonnage a permis d'estimer un effort de pêche partiel à 33 sorties en mer et 70 filets calés de janvier à juin 2000 et à 32 sorties en mer et 57 filets calés de janvier à juin 2001. Sur tout le secteur considéré, 7 zones sont principalement exploitées dont 4 dans la réserve et 3 hors réserve.

En 2000, les filets à merlan représentent l'essentiel des filets calés soit 74% contre 32% pour les mailles claires alors qu'en 2001, cette tendance s'est inversée en faveur des mailles claires soit 49% contre plus que 32% pour les filets à merlan.

En terme de biomasse, sur les 42 et 45 espèces pêchées respectivement en 2000 et 2001, 5 espèces concentrent 80% de la production totale qui est de 1,3 tonnes en 2000 et de 418 kg en 2001. C'est *Merluccius merluccius* (merlu) le poisson le plus pêché avec 45% de la biomasse totale en 2000 et 57% de celle de 2001. On a surtout remarqué la chute de la fréquence de *Pagellus erythrinus* (pageau commun) entre 2000 et 2001 accompagnée d'une diminution de la fréquence de *Diplodus sargus* (sar commun) et de l'augmentation de celle de *Lophius piscatorius* (baudroie). (G.CRIQUET, 2000-2001).

Globalement, l'activité halieutique de la côte rocheuse est donc dominée par la pêche aux poissons bleus en terme de production et chiffres d'affaires. Pour autant, c'est la pêche petits-métiers, source de poissons à haute valeur commerciale, qui est essentiellement pratiquée dans les limites du site Natura 2000.

- **Evolutions**

Comme au niveau national, le secteur local de la pêche est confronté à des difficultés importantes qui ont obligé les collectivités à réagir. Ainsi, avec le concours du Département et de la Région, plusieurs actions ont été menées pour aider les pêcheurs à mieux maîtriser leurs coûts d'exploitation, à structurer la flottille de pêche et pallier à son vieillissement. Une attention particulière a été portée sur les jeunes désireux de relancer l'activité en les aidant, dans un premier temps, dans l'acquisition de bateaux d'occasion, puis, dans la construction d'unités nouvelles.

En parallèle, les conditions d'amélioration du marché de l'anchois ont permis la renaissance de la pêcherie de petits pélagiques à Port-Vendres. Cette dynamique lancée par l'association des

producteurs se poursuit ; les navires devraient être encore modernisés pour accueillir dans de meilleures conditions des captures plus importantes. En ce qui concerne l'activité thonière, 4 nouvelles unités, de plus de 30m, devrait grossir à court terme la flotte de Port-Vendres.

Aussi, d'une manière générale, la tendance actuelle montre la modernisation et le développement de la force chalutière aux techniques polyvalentes (chaluts et sennes). En revanche, les petits métiers sont de moins en moins nombreux et leur déclin continue.

Suite à la ré-ouverture, en 2002, de la pratique de la récolte des fruits de mer sur toute la côte rocheuse et donc dans tout le site Natura 2000 (sauf dans la totalité du périmètre de la réserve naturelle de Cerbère-Banyuls (arrêté n°1280-2002)), un pêcheur professionnel d'oursins s'est installé pendant 4 mois en 2003 prélevant régulièrement en apnée une centaine d'oursins par jour. Cette nouvelle réglementation serait peut-être un sursis au déclin de la pêche petit-métier. La création d'un segment petits métiers polyvalents est d'ailleurs encouragée par l'Europe.

- **Impact**

o Grands métiers

Réglementairement, la pêche au chalut n'est autorisée qu'au delà de la limite de la zone des 3 milles. Ce type de pêche ne peut donc pas se pratiquer dans le site Natura 2000 sauf par mauvais temps où les chalutiers sont autorisés à pêcher à partir de 2 milles nautique de la côte. En dépit de la réglementation, les incursions dans la bande des 3 milles sont malheureusement fréquentes, de jour comme de nuit.

Il faut préciser que les chalutiers de Port-Vendres ne sont pas les seuls à exploiter les fonds face à la côte rocheuse. Se rajoutent les unités de St-Cyprien ainsi que des chalutiers espagnols (essentiellement de Llansa et de Puerto-de-la-Selva) qui viennent pêcher quotidiennement.

La pêche au chalut est très destructive des fonds et a un impact indirect sur les ressources côtières du fait de la destruction des larves et juvéniles de certaines espèces de poissons mais surtout d'invertébrés à la base de la chaîne alimentaire.

Outre le fait qu'elle puise dans les ressources, la pêche à la senne est moins destructive pour le milieu comme la plupart des engins pélagiques. Cette pêche se pratique bien au large, généralement à plus de 60 m de profondeur.

o Petits métiers

Nous ne disposons pas suffisamment de données et de recul pour évaluer l'impact de la pêche petits-métiers sur les populations halieutiques de la frange littorale en terme de prélèvements. De plus, l'effort de pêche, les biomasses et la capture des espèces sont très variables au cours du temps et dépendent fortement des conditions météorologiques et des variations saisonnières des peuplements. Le seul constat évident est l'augmentation indispensable et continue de l'effort de pêche pour garantir un minimum de captures pour autant en diminution régulière.

L'impact des filets sur les fonds est, en revanche, plus visible comme l'attestent les nombreux invertébrés fixés (particulièrement les gorgones blanches très abondantes, mais aussi des alcyones et parfois du corail rouge) ou algues remontés dans les filets. Autre phénomène perturbant : les filets abandonnés qui continuent de pêcher ou qui s'accrochent sur les fonds et finissent par les recouvrir.

o Pêche professionnelle d'oursins

A ce jour, cette pêche n'a concerné qu'un seul professionnel en activité pendant seulement 4 mois. Bien que les quantités d'oursins prélevées étaient conséquentes, nous n'avons aucun recul pour évaluer un éventuel impact. Si la zone est à nouveau exploitée, il faudra rester vigilant et profiter du démarrage de cette activité pour mettre en place un suivi.

2- La plongée sous-marine

- *Etat actuel*

La plongée sous-marine est devenue une activité phare de la côte rocheuse. Les 5 communes du site Natura 2000 regroupent à elles seules 19 structures de plongée :

- 1 à Cerbère (avec une annexe à la plage de Peyrefite l'été)
- 3 à Banyuls-sur-Mer
- 3 à Port-Vendres (dont un avec une annexe à la plage de Paulilles l'été)
- 1 à Collioure
- 11 à Argelès-sur-Mer

Ces structures ne sont pas les seules à exploiter les sites de plongée de la côte. Se rajoutent plusieurs autres structures :

- 2 à 3 clubs associatifs de Perpignan disposant ou non d'embarcation ;
- 3 clubs associatifs de la région toulousaine disposant de moyens nautiques à quai dans les ports de Banyuls et Port-Vendres (et donc présentes pendant 3 à 4 mois dans l'année) ;
- 1 structure du Barcarès qui, équipée d'une vedette rapide, vient occasionnellement.

Les $\frac{3}{4}$ de ces structures ont été adhérentes à la charte de partenariat avec la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls, mise en place par le Conseil Général depuis 2000. Au travers de ce partenariat, les structures de plongée s'engagent à fournir, annuellement, le nombre total de plongeurs accompagnés sur les sites de plongée inclus dans la réserve.

En 2003, ce nombre s'est élevé à 10 888 plongées entre le mois d'avril et le mois de septembre (contre 7500 en 2002). Seules 13 structures, soit 70% des partenaires de la charte ont transmis leurs données. Aussi, si on tient compte des 25 structures inventoriées ci-dessus, on évalue le nombre de plongée dans la réserve à environ 20000.

Pour autant, même si la réserve attire de nombreux plongeurs, les structures exploitent bien d'autres zones réparties dans tout le site Natura 2000 :

- le cap Cerbère et les îles Canadells
- le cap Oullestreil à Paulilles
- la partie sud du Cap Béar et les épaves
- la Mauresque et la Jetée à Port-Vendres
- le cap Gros et l'Ouille à Collioure
- les roches Tavec devant Argelès

Au total, on estime ainsi que le nombre de plongeurs encadrés par des structures s'élève à plus de 30 000 sur l'ensemble de la côte rocheuse.

Mais la plongée est une des activités nautiques qui s'est le plus rapidement démocratisée et le nombre d'adeptes pratiquant ce sport de manière autonome est également en pleine croissance. En 2003, environ 1500 plongeurs autonomes ont été comptabilisés dans la réserve naturelle dont 1000 en accès terrestre par les deux principales plages.

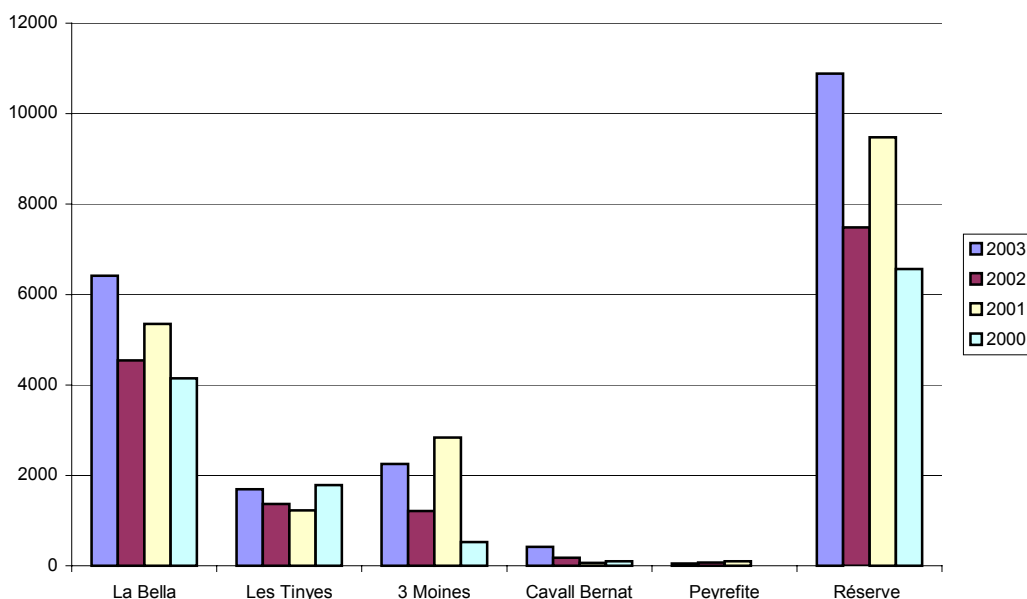
Si on tient compte de ces plongeurs, on peut donc avancer un chiffre de 40.000 plongées qui sont effectuées sur la Côte Vermeille.

- **Evolutions**

L'activité de plongée sous-marine n'a cessé de s'accroître au fil des années et est toujours en progression. On peut considérer que les observations faites au niveau de la réserve marine reflètent l'évolution à l'échelle de la côte rocheuse.

La figure ci-dessous montre ainsi l'évolution du nombre de plongées depuis le démarrage du partenariat en 2000. Sur la base de ce graphique, et en prenant en compte l'ensemble des plongeurs (partenaires, non partenaires, particuliers), on peut affirmer que le nombre de plongées sur la côte a doublé en 3 ans.

Comparaison de la plongée sous-marine sur les 4 années de partenariat



Ce nombre est évidemment très lié à la météo qui conditionne les sorties en mer et l'étalement plus ou moins long de la saison. Aussi, la baisse enregistrée en 2002 s'explique par des conditions météorologiques, pendant la période estivale, particulièrement défavorables.

Il est évident que l'essentiel des plongées reste concentré sur les mois de juillet et août. Pour autant, deux facteurs participent à une activité de plus en plus importante sur les mois de mai et juin : la clémence du temps et l'aménagement du temps de travail qui couplé aux nombreux jours fériés de ces deux mois, offre la possibilité de s'organiser plusieurs petits séjours.

Enfin, les plus grosses structures complètent les mois d'avril et de septembre - octobre par des stages de formation aux différents niveaux de plongée.

- **Impacts**

La dégradation du milieu marin due à la plongée sous-marine est en priorité causée par les mouillages des bateaux :

- d'une part l'ancre, qui lorsqu'elle arrive sur le fond ou bien lorsqu'elle est remontée en force, abîme les écosystèmes et ce d'autant plus qu'ils sont de consistance tendre ou fragile (coralligène, herbiers de posidonie).

- d'autre part (et surtout) la chaîne qui, à la moindre houle, racle sur le fond pendant toute la plongée et dégrade la flore et la faune fixée.

Les plongeurs également perturbent le milieu de différentes façons :

- coups de palmes intempestifs sur le fond ou les parois du fait d'une mauvaise stabilisation ;
- dérangement des animaux ;
- prélèvements ou nourrissage d'animaux ;
- destructions volontaires, notamment des oursins pour attirer les poissons près des plongeurs durant les baptêmes.

La charte de plongée, mise en place au niveau de la Réserve Naturelle Marine, a été élaborée pour limiter ces dégradations. Elle encourage les structures de plongée à sensibiliser leurs membres et leurs clients. Pour les aider dans cette démarche, une mallette pédagogique, conçue par les agents de la réserve, a été mise à leur disposition.

Cependant, à long terme, une affluence trop importante et une concentration répétée des plongeurs sur un même site finissent par entraîner une dégradation irréversible du milieu conduisant à un appauvrissement biologique des fonds. Les exemples ne manquent pas parmi les nombreux spots de plongée de la planète. Au niveau de la côte rocheuse, ce sont essentiellement les zones où s'effectuent les baptêmes de plongée qui ont souffert, mais les chiffres de la fréquentation imposent de rester vigilants et d'envisager à moyen terme peut-être des limites sur certains sites.

Dans cette voie, l'installation de dispositifs d'amarrage au sein de la réserve marine, pour limiter l'action des ancres, est une première étape. Ils devraient être opérationnels pour la saison 2004.

3- Les promenades en mer

- Etat actuel

La flotte de bateaux de promenade est constituée de 11 embarcations réparties de la manière suivante le long de la côte du site Natura 2000 :

- Argelès sur Mer : 4
- Collioure : 1
- Port-Vendres : 5
- Banyuls sur Mer : 1

Durant l'été, un bateau à fond transparent provenant de Rosas vient accoster une fois par semaine à Banyuls sur Mer.

A une échelle différente, on peut évoquer ici la spécificité de Port-Vendres d'accueillir des navires de croisière (de plus de 200 m de long). Bien que cette activité soit limitée, elle représente 30 à 50 navires par an.

- Evolutions

Aucune nouvelle demande d'exploitation n'a été adressée aux Affaires Maritimes à ce jour.

- Impacts

Ces bateaux naviguent de port en port, et contrairement à la plupart des autres embarcations qui fréquentent la côte, circulent à vitesse limitée. Elles ne mouillent jamais en mer. Leur pression sur le milieu est donc négligeable.

4-Les activités de loisirs

- *Etat actuel*

○ Baignade

Même si la côte sableuse attire toujours un tourisme de masse, pour qui farniente et baignade sont les activités premières, la côte rocheuse est de plus en plus prisée d'autant plus que la plupart des plages et criques sont maintenant surveillées (ce qui n'était pas le cas trois ou quatre ans en arrière).

Toutes les plages centrales des communes, mais aussi les criques ou baies excentrées (Peyrefite, Le Troc, Les Elmes, les plages de l'Oli et d'En Baux, l'Ouille, Portails, le Racou) sont prises d'assaut, en juillet – août par les vacanciers. Mais l'affluence reste prédominante sur les grandes et belles plages de Paulilles où l'aménagement et la mise en sécurité (actuellement en cours) devenaient plus que nécessaires.

De plus en plus, les gens ne se contentent plus des plages et se répartissent sur tout le linéaire rocheux, empruntant des accès parfois périlleux ou profitant d'un moyen nautique pour débarquer dans des petites criques plus sauvages. Ce phénomène est lié à la pratique d'une activité de baignade en plein essor : la découverte des fonds rocheux en palmes, masque et tuba.

○ Plaisance

La plaisance est une activité présente dans tous les ports du site Natura 2000. Elle reste toutefois une activité quasiment saisonnière, complémentaire du tourisme. La fréquence des sorties en mer est faible, moins de 15 jours par an, et la plupart des ports sert de parking le reste du temps.

Le port d'Argelès sur Mer :

Avec une capacité de 777 places permanentes et de 30 places réservées aux visiteurs, le port d'Argelès sur Mer est le 2^{ème} port de plaisance du département (après St Cyprien).

Le port de Banyuls sur Mer :

Il compte 370 anneaux et son taux de remplissage est de 100 % pendant la saison touristique. Malheureusement, la configuration du port est telle que tous les emplacements ne sont pas bien abrités, notamment par houle de nord-est. De ce fait, seul 50% des anneaux sont occupés à l'année.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de passage (occupation d'un anneau ≤ 10 jours) et le nombre de séjour (occupation d'un anneau > 10 jours) sur les 4 dernières années. A l'instar de la fréquentation touristique générale, c'est pendant le mois d'août que le port est le plus fréquenté. Le nombre de passage reste plus élevé que le nombre de séjour.

| | Nombre de séjour | Nombre de passage | Annuels |
|-------------|------------------|-------------------|---------|
| 2000 | 583 | 722 | 166 |
| 2001 | 535 | 874 | 166 |
| 2002 | 561 | 706 | 174 |
| 2003 | 644 | 872 | 169 |

Source : Capitainerie de Banyuls, Janvier 2004

Tableau 5 : Fréquentation du port de Banyuls (activité de plaisance)

En terme d'abri portuaire, Banyuls assure un complément à Port-Vendres dans la mesure où le cap Béar est parfois difficile à franchir pour les marins par vent violent.

Le port de Port-Vendres

Port-Vendres présente un attrait essentiel pour les plaisanciers : du fait des activités de pêche et de commerce, c'est un port vivant même hors période estivale, lorsque le tourisme est absent (contrairement aux autres ports parkings de la côte qui sont déserts en hiver). La qualité de la rade et des installations est appréciée.

Depuis quelques années, la saturation des installations et l'impossibilité d'étendre les surfaces disponibles font que la fréquentation du port reste constante pour les bateaux résidant à l'année ou sur une longue période, soit environ 250 postes. Ce nombre est en diminution pour 2003 du fait de la suppression de postes sur le quai de la République pour l'installation des thoniers. Les bateaux de passage, qui eux ne sont pas limités, peuvent induire de meilleures retombées économiques.

| | 2001 | 2002 | 2003 |
|----------------------|------|------|-------|
| Nbre de passages | 1540 | 1542 | 1651 |
| Nuitées | 2804 | 2952 | 2927 |
| Nbre total de postes | 257* | 257* | 246** |
| Postes permanents | 217 | 217 | 211 |

*257 postes= 217 annuels+30 abonnements+10 inférieurs à une semaine

**246 postes= 211 annuels+25 abonnements+10 inférieurs à une semaine

Tableau 6 : Fréquentation du port de Port-Vendres (activité de plaisance)

Le port de Collioure :

Il dispose de 93 anneaux à l'année, auxquels il faut ajouter en saison 28 anneaux. Si hors saison, le port est loin d'être rempli, l'afflux de bateaux mouillés dans la baie pendant la saison estivale (environ 50 bateaux par jour en mouillage forain), et surtout pendant les fêtes du 16 août, témoigne d'une capacité d'accueil insuffisante.

Le port de Cerbère :

Géré par la Société Nautique, il est davantage considéré comme un abri portuaire. Des pontons amovibles, permettant une capacité d'accueil de 150 anneaux, sont mis en place pour la saison estivale puis retirés ensuite.

| | Escales | Permanents |
|-------------|---------|------------|
| 2001 | 28 | 180* |
| 2002 | 35 | 198* |
| 2003 | 40 | 212* |

* le nombre de permanents est supérieur au nombre d'anneaux car les membres de la société nautique s'échangent les places (séjours de 1 mois)

Tableau 7 : Fréquentation du port de Cerbère

De manière générale sur la côte, beaucoup de plaisanciers sont propriétaires d'embarcation de petite taille (pneumatique ou semi-rigide de moins de 6 m) ou, très en vogue actuellement, de scooter de mer. Bien souvent, ces embarcations sont mises à l'eau à chaque utilisation, pas toujours au niveau d'un port, et il est donc difficile de les recenser.

La location de bateau est aussi de plus en plus demandé. Cette activité contribue à l'évolution d'une nouvelle filière industrielle et commerciale (BRL, 2002).

Enfin, signalons un autre type de plaisance qui remet à jour les pratiques locales : la navigation en barque catalane. Déjà perpétuée par les clubs de *llagut del rem*, implantés à Banyuls, Port-Vendres et Collioure, cette pratique revit à présent avec d'anciennes barques faisant partie du patrimoine maritime catalan et remises à flot par leurs propriétaires ou des associations (*Vela i Vent*, *Els amics de la barca*). Le Conseil Général vient également d'entreprendre la restauration de deux de ces barques en vue de les mettre à disposition des ports de la côte. Et il prévoit de s'investir davantage sur la sauvegarde de ce patrimoine maritime avec l'implantation à Paulilles d'un musée et d'un atelier de restauration.

○ Pêche de loisir et ramassage des fruits de mer

La pêche de loisir est une activité très présente sur la côte, pratiquée par un public très diversifié : des plus férus présents dès le lever du jour sur les rochers, à ceux (bien souvent retraités) qui pratiquent une petite pêche artisanale (au moyen de palangres et nasses) en passant par le public touristique pour qui c'est avant tout une activité récréative.

Les adeptes de la pêche se rencontrent sur toute la côte :

- Essentiellement au niveau des caps ou des zones battues lorsqu'ils pêchent du bord mais également (parfois en masse) sur les quais et digues de port notamment à Port-Vendres et Argelès.
- Au niveau de toutes les remontées rocheuses quand ils pêchent à la palangrotte (sur les roches Tavec face à Argelès, au pied de Béar, sur la Llose à Paulilles, face aux caps l'Abeille, Peyrefite ou encore Cerbère) ou sur presque tout le linéaire côtier quand ils pêchent à la traîne.

Il faut préciser que la pratique de la pêche dans le périmètre de la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls (hors zone intégrale) est réglementée et nécessite une autorisation délivrée par les Affaires Maritimes de Port-Vendres.

Plusieurs moments dans l'année ponctuent la saison de pêche des plus férus :

- A la saison chaude (printemps, été).

- En septembre – octobre avec la remontée de poissons migrateurs tels que les daurades coryphènes. Les postes autour des balises de la réserve marine, qui jouent le rôle de dispositif de concentration des poissons, sont alors pris d'assaut et occupés toute la journée. Les températures particulièrement élevées de 2003 ont été très favorables à cette pêche.
- En novembre, pendant la période de reproduction des calamars où de nombreux adeptes de la pêche à la turlutte se regroupent devant Cerbère, Banyuls ou la zone du Racou.
- A noter que la pêche aux galets de nuit est également très prisée.

En ce qui concerne le ramassage des fruits de mer, c'est une pratique locale qui a toujours existé notamment la cueillette des oursins pour la consommation personnelle. Bien qu'elle ne soit autorisée que d'octobre à avril, il est fréquent de voir des personnes en récolter en plein été. Comme tout autre prélèvement d'animaux, ce ramassage est interdit dans tout le périmètre de la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls.

○ Chasse sous-marine

La côte entre Cerbère et Argelès étant la seule zone rocheuse du département, elle concentre les adeptes de la chasse sous-marine. Pour autant, et malgré que cette zone est souvent été retenu pour des compétitions, ce n'est pas la région où le nombre de pratiquants est le plus élevé.

Les chasseurs se trouvent régulièrement sur les mêmes sites : la zone de Terrimbou, la baie de Paulilles, le cap Béar et la zone du Racou.

Comme pour le ramassage des fruits de mer, cette activité est prohibée dans tout le périmètre de la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls.

- **Evolutions**

Toutes ces activités sont quasiment saisonnières et complémentaires du tourisme. Leur évolution est donc très liée à ce phénomène mais également aux conditions climatiques générales de la saison estivale. Seule la pêche se distingue car c'est une des premières activités des retraités des 5 communes du site Natura 2000.

A l'instar du tourisme, on peut donc dire que ces activités augmentent chaque année et que tous ces pratiquants occupent un espace de plus en plus important sur l'eau. Les seuls chiffres que nous disposons sont les comptages effectués annuellement par les agents de la réserve marine mais seulement dans l'espace protégé. On peut penser que le reste de la côte évolue de la même façon.

Ainsi, en juillet et août 2003 et lors de 145 comptages d'environ une heure, il a été totalisé :

- plus de 40000 baigneurs (environ 25000 en 2002) dont 71% comptabilisés en août. Parmi eux, environ 8000 apnéistes ont été dénombrés contre 4000 en 2002.
- En ce qui concerne la pêche, 251 bateaux ont été dénombrés soit environ 753 usagers (contre 186 bateaux et 560 usagers en 2002). Les relevés montrent que les pêcheurs plaisanciers sortent le plus souvent le matin puisque 92 % d'entre eux ont été comptés avant 12 h. Quelques locaux retournent en mer après 18h jusqu'à la tombée de la nuit.
- Les pêcheurs à pied sont plus nombreux : 970 dénombrés (607 en 2002). A l'opposé des pêcheurs en bateau, ils fréquentent la réserve de façon plus homogène sur une journée : 67% le matin et 33% après 12h.

Chaque année, le nombre d'autorisation de pêche délivrée par les Affaires Maritimes est supérieur à 1000 : il était de 1296 en 2003 contre 1132 en 2002.

Le nombre de permis de chasse sous-marine, délivré par le quartier de Port-Vendres, s'est élevé à 413 en 2002 contre 321 en 2000 (source : Affaires Maritimes de Port-Vendres). Précisons qu'une licence de plongée sous-marine permet également de pratiquer cette activité.

En ce qui concerne la plaisance, c'est, au vu des nombreuses listes d'attente dans tous les ports de la côte et de l'importance des nombreux salons nautiques organisés chaque année (aussi bien au niveau local que national), une activité en plein essor. Au niveau du site Natura 2000, plusieurs zones de mouillage forains s'identifient et rassemblent chaque été un peu plus de bateaux : dans la baie de Peyrefite à proximité du sentier sous-marin, dans toute la baie de Paulilles particulièrement face à la plage du Forat et à l'abri de l'anse de Ste Catherine, dans la baie de Collioure.

Face au problème de saturation des ports, toutes les communes ont des projets d'évolution à plus ou moins long terme, projets toutefois soumis à des contraintes géographiques (manque de places), réglementaires (présence d'herbiers de posidonie, terrains appartenant au Conservatoire du Littoral), économiques (investissement lourd, concurrence des ports espagnols) :

Argeles sur Mer envisage, à moyen terme, un stockage à terre, sous forme de parking à bateaux (tel que cela existe déjà dans certains ports héraultais), notamment pour une clientèle fidèle mais ayant une utilisation limitée de son embarcation sur l'année (1 à 2 semaines). A plus long terme, la création d'un nouveau bassin à flot d'environ 200 places est envisagée.

Pour Banyuls sur Mer, l'enjeu actuel est plus de valoriser son équipement portuaire et d'optimiser sa capacité d'accueil par gros temps plutôt que d'accroître celle-ci de façon significative. Aussi, un projet de digue complémentaire est à l'étude.

Sans possibilité d'extension qui ne nuise pas aux autres activités portuaires, Port-Vendres se doit d'axer son action vers l'accueil des bateaux de passage afin de les retenir plus longtemps et d'en retenir un plus grand nombre.

Pour Collioure, la préoccupation première est de gérer les bateaux en mouillage forains dans la baie, en augmentation chaque été, ce qui devient de plus en plus problématique pour la commune, notamment sur le plan sanitaire. Sans équipements portuaires à proximité, ces bateaux rejettent toutes leurs eaux usées à la mer à quelques dizaines de mètres de zones de baignade.

Afin, la commune de Cerbère a décidé de faire construire une réelle zone portuaire pour s'équiper de structures permanentes, garantissant une meilleure sécurité.

Toutefois, la tempête de décembre 2003 a provoqué des dégâts très importants sur toute la côte, particulièrement au niveau des ports de Banyuls, Cerbère et Port-Vendres. Ces désagréments risquent de retarder certains projets.

- **Impacts**

o Baignade

Au niveau des zones rocheuses, le piétinement peut porter préjudice à des écosystèmes sensibles tel que le trottoir à *Lithophyllum lichenoïdes* (espèce patrimoniale remarquable).

Sur l'ensemble du linéaire côtier, l'impact le plus visible, et malheureusement le plus fréquent, se traduit par l'abandon de macro-déchets (bouteilles et sacs plastiques, canettes en aluminium, couches de bébé, ...).

○ Plaisance

Comme pour la plongée, un des impacts de la plaisance est l'utilisation des ancrs provoquant :

- L'arrachage et le déchaussement des herbiers de posidonie qui entraînent une diminution de la densité des faisceaux et de la surface de recouvrement.
- La dégradation des fonds rocheux notamment du coralligène.
- Le risque d'introduction et de dissémination de l'algue *Caulerpa taxifolia*.

Les plaisanciers ont également leur part de responsabilité vis-à-vis des nombreux macro-déchets flottant à la surface, échoués sur la berge ou retrouvés sous l'eau.

En ce qui concerne les ports, tous projets d'extension ou de création engendrent plusieurs impacts sur le milieu :

- de manière directe : destruction des fonds et atteinte à des espèces protégées comme la posidonie
- de manière indirecte : remise en suspension de sédiments pendant la phase des travaux engendrant une turbidité élevée, modification de la courantologie.

○ Pêche et chasse sous marine

L'impact de la pêche de loisir est difficilement quantifiable étant donné la quantité et la dispersion du nombre de pratiquants dont les prélèvements ne sont pas comptabilisés. Les observations amènent cependant aux constats suivants :

- Les tailles minimales de capture, définies pour certaines espèces, ne sont pas toujours respectées notamment par les vacanciers (toujours ravis de pouvoir attraper quelque chose) ; il y a donc un impact sur le stock juvénile.
- La plupart des pêcheurs ne limitent pas leurs prélèvements ; le réflexe veut que, tant qu'il y a de l'appât et tant que le poisson mord, la partie de pêche continue. Aussi, certaines espèces subissent des prélèvements très importants comme par exemple les serrans ou les calmars. Le même phénomène a été observé avec les daurades coryphènes l'an passé.

La chasse sous-marine permet en principe un prélèvement plus sélectif : le chasseur peut choisir sa proie. Néanmoins, il existe peu de chasseurs expérimentés. La majorité des chasseurs que l'on observe durant la saison estivale sont des vacanciers. Ceux-ci n'ont pas la condition physique requise pour cette activité et ne choisissent pas réellement les espèces. C'est pour eux davantage un moment récréatif plutôt qu'une réelle activité sportive. Les juvéniles sont donc bien souvent des cibles faciles.

5-La recherche scientifique

- Etat actuel

La recherche et les activités qui lui sont associées représentent un secteur économique, social et scientifique important sur la Côte Vermeille.

L'Observatoire Océanographique de Banyuls-sur-Mer (laboratoire Arago)

Installé sur la Côte Vermeille depuis 1882, ce centre est à l'origine des toutes premières descriptions de la faune et de la flore de la côte catalane. Observatoire océanographique national depuis 1989, il perpétue une tradition de recherche, d'enseignement et d'accueil dans les domaines de l'océanographie, de la zoologie, de la botanique, de la biologie cellulaire et moléculaire et de celui de l'écologie des biotopes terrestres méditerranéens. Il compose, avec

les observatoires de Villefranche sur Mer et Roscoff, les trois stations marines du Centre des Sciences de la Mer de l'université parisienne Pierre et Marie Curie (UPMC) dont il dépend.

En terme d'effectif, le Laboratoire Arago regroupe près de 133 personnes (12 enseignants-chercheurs de l'UPMC et de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, 38 chercheurs CNRS, 50 ingénieurs, 69 personnels administratifs, techniciens et ouvriers spécialisés, et une vingtaine de doctorants). Par ailleurs, il accueille chaque année en moyenne une centaine de chercheurs du monde entier, 800 étudiants d'une trentaine d'universités d'Europe et 1500 personnes pour un total de 17000 journées étudiantes.

Cet institut a largement contribué à accroître les connaissances du milieu marin et terrestre de la côte des Albères. Cette activité, principalement descriptive, a donné lieu à de nombreux travaux de renommée internationale. Les scientifiques du laboratoire Arago sont d'ailleurs à l'origine de la mobilisation qui a amené à la création de la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls en 1974. Aujourd'hui, l'écologie et les inventaires biologiques des espèces locales ne sont plus les préoccupations premières des chercheurs en place qui ont dû se tourner vers des recherches plus pointues et plus porteuses (notamment en terme de financements). Seule l'équipe « Benthos » s'intéresse à des problématiques locales.

Le Laboratoire dispose en outre :

- d'une remarquable bibliothèque scientifique (la plus importante des stations marines françaises et la plus sollicitée d'Europe).
- d'un aquarium public, consacré à la faune et à la flore locales, qui accueille de 50000 à 60000 visiteurs chaque année, auxquels s'ajoute une importante fréquentation des écoles et collèges du département.
- d'un Centre d'Ecologie Méditerranéenne d'une superficie de 4 hectares situé au Mas de la Serre, dans les collines de Banyuls.
- d'une station de terrain dans la réserve naturelle de la Massane.

L'Université de Perpignan

La création de l'Université de Perpignan remonte au 20 Mars 1350, mais c'est principalement dans les 30 dernières années que des activités scientifiques ont porté sur la Côte Vermeille. Au sein de l'Université de Perpignan, deux laboratoires ont activement contribué à de meilleures connaissances des fonds marins : le laboratoire de sédimentologie (actuellement rebaptisé Centre de Formation et de Recherche en Environnement Marin - CEFREM) et le laboratoire de Biologie Marine (démantelé en 1996).

L'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE)

Le Laboratoire d'Ichtyoécologie Tropicale et Méditerranéenne est installé sur le campus de l'Université de Perpignan depuis 1988. Il est intégré à l'URA-CNRS 1453. Depuis son installation, il effectue des recherches et des études sur la côte rocheuse, notamment au travers de programmes scientifiques nationaux (Programme National sur la Déterminisme du Recrutement) et internationaux (Biodiversitas, Ecomare, Biomex).

Depuis une dizaine d'années, il contribue fortement à toutes les études et travaux scientifiques inhérentes à la gestion de la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls (études de l'effet réserve, suivi du recrutement, cartographie des fonds, étude de l'exportation de biomasse, inventaires, ...).

En parallèle au monde scientifique, on se devait de citer ici les associations naturalistes qui participent elles-aussi à augmenter les connaissances du milieu. L'ASAME (Association des Amis de la Mer et des Eaux), basée à Banyuls, est la plus impliquée. Elle a été créée en 1987 en réponse aux demandes des populations locales désireuses de comprendre et de se sentir impliquer dans la protection de leur environnement. Forte de ses 130 membres, elle jouit aujourd'hui d'un statut privilégié auprès bien sûr des populations locales mais aussi des autres

associations, collectivités et services de l'Etat. De ce fait, il lui est souvent demandé de participer à des réunions locales ayant trait à la protection et la valorisation du patrimoine naturel de la Côte Rocheuse.

Le monde scientifique et naturaliste a depuis longtemps compris l'intérêt de la Côte Vermeille en tant que modèle biologique naturel présentant une diversité écologique remarquable et patrimoniale. Cet intérêt se traduit par une excellente connaissance du milieu ce qui présente un atout pour la détermination des zones biologiques sensibles ou uniques à protéger en priorité.